

NOTICE OF PROJECT SCREENING UNDER THE CLASS ENVIRONMENTAL ASSESSMENT FOR WATERPOWER PROJECTS: MATABITCHUAN GENERATING STATION REDEVELOPMENT PROJECT

Background

The Matabitchuan Generating Station (GS), located on the Matabitchuan River, just northeast of Fourbass Lake, and approximately 40 kilometres (km) southeast of Cobalt ON, was built in 1910 and is now planned for redevelopment. Ontario Power Generation (OPG) is undertaking the screening process, as part of its project to demolish and rebuild the GS to optimize and increase power generation, and more efficiently use the available water flows. The proposed undertaking is subject to the Ontario Waterpower Association (OWA) Class Environmental Assessment (EA) for Waterpower Projects as a Project Associated with Existing Infrastructure. This Project is being screened in accordance with the process outlined in section 3.1.1 of the Class EA for Waterpower Projects. For further information about the proposal, please contact: Gillian MacLeod, OPG.

The station has four horizontal Francis generating units that operate at a gross head of 95.6 meters (m), with a total nameplate capacity of approximately 7.5 megawatts (MW). The 7.5 MW capacity is based on the original generator nameplate capacity; however, the plant has been safely operating at a higher capacity (~9 MW to 10.4 MW) based on the rated capacity of the turbine units. The new station is planned to generate approximately 12 MW of power and will essentially match the existing powerhouse footprint. There will be no increase in footprint to the existing infrastructure.

OPG does not plan to alter the approved water levels and flows as described in the Matabitchuan Water Management Plan (WMP). As such, the anticipated primary zone of impact for the Project is limited to the immediate area around the station, while there is minimal impact anticipated in the secondary zone of impact, as shown in the figure. A minor administrative amendment to the WMP may be required to account for the increased megawatts, to account for improved efficiency and the new location of the powerhouse under the Lakes and Rivers Improvement Act. This notice and public engagement process for the Project under the Class EA is intended to coordinate and meet the notification requirements relevant to the planning stage of the Project under both the *Environmental Assessment Act* and *Lakes and Rivers Improvement Act* statutes.

Class EA Process

The Class EA process requires OPG to undertake a screening to evaluate its potential effects (positive and negative) on the environment and prepare a detailed Screening Report. The screening will identify if the Project is exempt from the Class EA process or is required to undertake a Category B Class EA. As a first step in the screening process, this Notice of Project Screening is being publicly posted and sent directly to: potentially affected Indigenous communities; key agencies; and anyone potentially interested in or affected by the project. Projects that are screened out of the Class EA will remain subject to applicable provincial and federal legislation as outlined in Table 1 of the Class EA.

Engagement with Indigenous communities, agencies, stakeholders and the public is an integral component of this process, as it allows an opportunity to provide comments on the Project. For information on the Project, to raise any issues or concerns, or to be placed on the project's mailing list, please contact one of the individuals identified below.

Gillian MacLeod

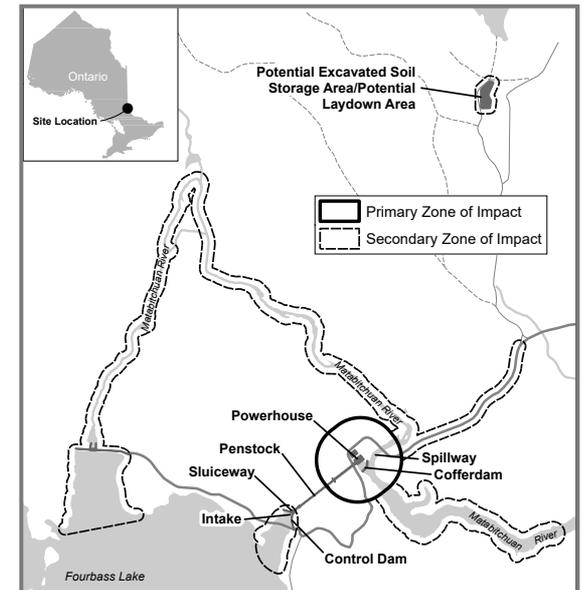
Senior Environmental Advisor
Ontario Power Generation
700 University Avenue
Toronto, ON M5G 1X6
416-592-3481
gillian.macleod@opg.com

Kyle Hunt

Impact Assessment & Permitting Lead
Avaanz Ltd.
9 Cavell Avenue
Guelph, ON N1E 0H1
647-228-2918
kyle.hunt@avaanz.ca

For more details, please visit opgprojects.com/matabitchuan.

Under the Freedom of Information and Protection of Privacy Act and the Environmental Assessment Act, unless otherwise stated in the submission, any personal information such as name, address, telephone number and property location included in a submission will become part of the public record.



AVIS D'EXAMEN PRÉALABLE D'UN PROJET DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PORTÉE GÉNÉRALE POUR LES PROJETS D'ÉNERGIE HYDRAULIQUE: PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CENTRALE DE MATABITCHUAN

Contexte

La centrale de Matabitchuan, située sur la rivière Matabitchuan, juste au nord-est du lac Fourbass et à environ 40 kilomètres (km) au sud-est de Cobalt, en Ontario, a été construite en 1910 et doit maintenant être réaménagée. Ontario Power Generation (OPG) a entrepris le processus d'examen préalable dans le cadre de son projet de démolition et de reconstruction de la centrale afin d'optimiser et d'augmenter la production d'électricité et d'utiliser plus efficacement les débits d'eau disponibles. Le projet proposé est soumis à l'évaluation environnementale de portée générale de l'OWA pour les projets d'énergie hydraulique en tant que projet associé à une infrastructure existante. Le projet est examiné conformément à la procédure décrite au paragraphe 3.1.1 de l'évaluation environnementale de portée générale pour les projets d'énergie hydraulique. Pour plus d'informations sur la proposition, veuillez contacter Gillian MacLeod, OPG.

La centrale dispose de quatre groupes de turbines Francis à axe horizontal qui fonctionnent à une hauteur de chute brute de 95,6 mètres (m), avec une capacité nominale totale d'environ 7,5 mégawatts (MW). La capacité approximative de 7,5 MW est basée sur la capacité nominale initiale du générateur. Cependant, la centrale a fonctionné en toute sécurité à une capacité plus élevée (environ 9 MW à 10,4 MW) basée sur la capacité nominale des groupes de turbines. La nouvelle centrale devrait produire environ 12 MW d'électricité et son empreinte environnementale sera essentiellement la même que celle de la centrale existante. Il n'y aura pas d'augmentation de l'empreinte de la structure existante.

OPG ne prévoit pas modifier les niveaux et débits d'eau approuvés et décrits dans le Plan de gestion de l'eau de Matabitchuan. Ainsi, la zone d'impact primaire prévue pour le projet est limitée au secteur immédiat autour de la centrale, tandis que l'impact prévu dans la zone d'impact secondaire est minime, comme le montre l'illustration. Une modification administrative mineure du Plan de gestion de l'eau pourrait s'imposer pour tenir compte de l'augmentation des mégawatts, de l'amélioration de l'efficacité et du nouvel emplacement de la centrale en vertu de la Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières. Ce processus de notification et de consultation du public pour le projet dans le cadre de l'évaluation environnementale de portée générale vise à coordonner et à satisfaire les exigences en matière de notification relatives à la phase de planification du projet en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* et de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*.

Processus d'évaluation environnementale de portée générale

Le processus d'évaluation environnementale de portée générale exige qu'OPG entreprenne un examen préalable des effets potentiels (tant positifs que négatifs) sur l'environnement et prépare un rapport d'examen détaillé. L'examen préalable permettra de déterminer si le projet est exempté de la procédure d'évaluation environnementale de portée générale ou s'il doit faire l'objet d'une évaluation environnementale de portée générale de catégorie B. Dans le cadre de la première étape de la procédure d'examen, cet avis d'examen préalable du projet est affiché publiquement et envoyé directement aux organismes clés, à toute personne potentiellement intéressée ou affectée par le projet et aux communautés autochtones potentiellement concernées. Les projets exemptés de l'évaluation environnementale de portée générale restent soumis à la législation provinciale et fédérale applicable, comme indiqué dans le tableau 1 de l'évaluation environnementale de portée générale.

La consultation des communautés autochtones, des agences, des parties prenantes et du public fait partie intégrante de ce processus, car il permet à ces parties prenantes d'exprimer des commentaires sur le projet. Pour obtenir des informations sur ce projet, pour soulever des questions ou des préoccupations, ou pour figurer sur la liste de diffusion du projet, veuillez contacter l'une des personnes mentionnées ci-dessous.

Gillian MacLeod

Conseillère principale en environnement
Ontario Power Generation
700, avenue University
Toronto (Ontario) M5G 1X6
416 592-3481
gillian.macleod@opg.com

Kyle Hunt

Responsable de l'évaluation d'impact et de l'octroi des permis
Avaanz Itée
9, avenue Cavell
Guelph (Ontario) N1E 0H1
647 228-2918
kyle.hunt@avaanz.ca

Pour plus de détails, veuillez consulter le site opgprojects.com/matabitchuan.

En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur les évaluations environnementales*, et à moins d'avis contraire dans les documents soumis, tous les renseignements personnels comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété concernée qui sont inclus dans un document soumis seront versés au registre public.

